

primer l'épigastre, d'y faire des applications chaudes ou froides, d'y mettre des sinapismes, de priser du tabac, d'avaler quelques gorgées d'eau froide ou d'eau de Seltz, d'ingurgiter quelques fragments de glace, de comprimer pendant quelques instants le phrénique entre les deux chefs sterno-claviculaires du muscle sterno-cléido-mastoidien, de pratiquer des tractions rythmées de la langue, etc.

Parmi les médicaments employés pour faire cesser le hoquet, ceux dont l'énumération va suivre sont le plus habituellement employés :

L'éther (X à XX gouttes sur du sucre, ou bien en perles), le chloroforme, sous forme d'eau chloroformée, le laudanum, l'hydrate de chloral, le valériane d'ammoniaque, l'ammoniaque liquide, la belladone, le chanvre indien (X à XXX gouttes de teinture), le bromure de potassium, le sulfate de quinine, la cocaïne, le menthol.

La galvanisation du phrénique a été pratiquée par Duchenne, de Boulogne, en 1851 et, depuis, souvent employée. On place le pôle positif sur le trajet du phrénique au niveau du cou, et on promène l'électrode négative sur la base du thorax, au niveau des insertions du diaphragme.

B. — Traitement de la cause.

Le hoquet lié à un trouble fonctionnel ou à une lésion des organes de la digestion est le plus fréquent : on l'observe dans les affections de l'œsophage (rétrécissement), dans certaines dyspepsies, ou comme symptôme lié à la tympanite ou à l'existence des vers intestinaux. Il est inutile d'insister sur les moyens de remédier à cette variété de hoquet ; c'est évidemment en modifiant la dyspepsie, en combattant la constipation et la tympanite, en expulsant les parasites de l'intestin, que l'on viendra à bout du hoquet. Chez les hyperchlorhydriques on peut faire disparaître ce symptôme gênant par l'administration d'une forte dose de bicarbonate de soude (4 à 5 gr.) dans un verre d'eau de Vichy.

Le hoquet qui se manifeste dans les maladies de l'appareil respiratoire (spasme de la glotte, coqueluche, adénopathie trachéo-bronchique, pleurésie diaphragmatique), de l'appareil circulatoire (péricardite, anévrisme de l'aorte), des affections utérines et de la grossesse, des maladies organiques du système nerveux (méningites) n'est pas justiciable d'un traitement particulier.

Le hoquet qui s'observe dans le cours de certaines intoxications (saturnisme, tabagisme) disparaît avec la cause qui l'engendre ; celui de l'urémie cède au régime lacté.

Le hoquet est fréquent dans le cours et à la suite des maladies infectieuses, et notamment du choléra, de la grippe, de la fièvre typhoïde. C'est l'un des symptômes constants de la péritonite. Dans le choléra, les applications chaudes à l'épigastre peuvent soulager les malades. Dans la péritonite, l'ingestion de petits fragments de glace, l'eau de Seltz, l'application de sachets de glace rendent des services.

Dans un cas de hoquet post-scarlatineux rebelle, M. Chanibard (de Lyon) a employé avec succès le drap mouillé. Il est probable que le hoquet dans les

maladies infectieuses est dû à l'influence exercée par les toxines sur le centre du phrénique.

Chez les paludiques le sulfate de quinine est particulièrement indiqué.

Dans la fièvre typhoïde le hoquet apparaît, en général, à la fin du deuxième septénaire ou au commencement du troisième ; il indique toujours une intoxication profonde. Il est justiciable du traitement général par les bains froids, les injections de sérum. On ne confondra pas ce hoquet de cause générale avec celui qui est symptomatique de péritonite par perforation ou d'appendicite paratyphoïde (Bromchis, Thèse de Paris, 1901).

Le hoquet le plus rebelle est le hoquet hystérique. Il débute parfois d'une façon soudaine et imprévue, chez des malades qui ne présentent aucun stigmate de la névrose, et rentre alors dans le cadre des hystéries locales.

Le hoquet hystérique est bruyant, à timbre rauque et éclatant. Il peut être continu et ne laisser au malade aucun moment de repos ou bien se manifester sous forme d'accès. Il est habituellement d'une ténacité désespérante.

On a employé contre lui les différents médicaments précédemment indiqués, et de plus la strychnine, la pilocarpine (proposée par Ortilles, Stilles).

Ce dernier emploie la formule suivante :

Chlorhydrate de pilocarpine	10 centigrammes.
Eau distillée	10 grammes.

X gouttes, trois ou quatre fois par jour.

On a utilisé également l'hydrothérapie, le lavage de l'estomac, la faradisation du creux épigastrique, la métallothérapie, la suggestion hypnotique.

CRAMPES

Les crampes sont des contractures douloureuses, involontaires et passagères, siégeant dans certains faisceaux musculaires striés.

Elles sont habituellement localisées dans le triceps (mollet) ; dans les muscles de la plante du pied, du gros orteil, dans le plantaire grêle ; elles siègent aussi dans les muscles de l'avant-bras et de la main. Enfin elles peuvent être généralisées (choléra).

Leur étiologie est très variée et leur pathogénie complexe : les crampes accidentelles survenant en dehors d'un état maladif aigu ou chronique, sont celles qui surviennent à la suite d'une fausse position ayant déterminé la compression d'un nerf, celles qui résultent de la fatigue musculaire de certains muscles (crampes des nageurs, des danseurs, etc.), soit que les muscles aient été soumis à des efforts volontaires énergiques, soit qu'ils aient été soumis à des mouvements répétés.

L'excitation directe des nerfs, par des mécanismes variés (bandage trop serré, fractures, piqûres, compression du sciatique dans le petit bassin) détermine également le phénomène de la crampe.

La crampe peut survenir d'autre part, d'une façon réflexe, à distance de la région soumise à l'excitation d'un nerf ; ainsi une fracture de jambe peut déterminer des crampes dans la jambe du côté sain.

Les crampes professionnelles sont celles pour lesquelles le médecin est le plus souvent consulté ; la crampe dite « des écrivains » en est la forme habituelle ; elle fait le